AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

5e. ANNEE. No. 36. MANITOBA. JEUDI, 17 FEVRIER, 1876.

CONDITIONS
D'ABONNEMENT AU "METIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les Ateliers du Metis ont été transportés à St. Boniface, sur l'Avenue Provencher, un peu au Nord-Est du Collége, dans la Bâtisse du Dr. Parc.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne, et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.

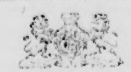
Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.

Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNEE.

Pour une colonne......$100 00
" demi " 60 00
" un qrt. de colonne 40

N. D. Gagnier, Editeur-Proprietaire.



LE "METIS."

Jeudi, 17 Fevrier, 1876.

La Frontiere Occidentale d'Ontario.

La législature d'Ontario a consacré une partie de sa séance du 4 février courant à discuter l'à-propos de soumettre à des arbitres les délimitations de sa frontière occidentale. La question se trouve sans doute réglée déjà par la nomination d'arbitres par le Canada; mais comme l'élévation du Juge Richards au poste de Président de la Cour Suprême l'empêche de siéger comme arbitre pour Ontario, le gouvernement de cette province devra songer à le remplacer. C'est cette nomination encore à faire qui a servi de prétexte à la discussion.

L'ancien McDougall, de Manitoba, prétend, lui, que la question est purement légale et relève plutôt des tribunaux que d'une commission d'arbitres. Le ci-devant gouverneur réclame d'ailleurs assez modestement pour Ontario le territoire jusqu'au Lac des Bois, sans doute pour pouvoir plus tard se trouver rendu plus vite au Fort Garry. D'autres ont poussé le ridicule jusqu'à prétendre qu'Ontario s'étend jusqu'aux Montagnes Rocheuses: ceux-là appartiennent à la classe, assez nombreuses d'ailleurs, de nos concitoyens qui croient qu'Adam, créé par Dieu, était un homme d'Ontario.

L'Hon. M. Mowat, chef du Cabinet, a fait assez bonne justice des tergiversations d'opinion de M. McDougall sur cette question des frontières d'Ontario, sans pourtant laisser voir le fond de sa propre pensée. Il appartenait à M. Dawson, aujourd'hui député d'Ontario, ancien chef de la Route qui porte son nom, de traiter la question de main de maître: c'est ce qu'il a fait en homme de l'art et en homme qui sait ce dont il parle. D'après lui, la question est tellement embrouillée, les tribunaux eux-mêmes l'ont rendue si obscure, qu'il n'y a qu'une commission d'arbitres qui peut la résoudre. C'est-à-dire que l'équité, la saine politique, les précédents historiques seront plutôt les principes que l'on devra invoquer pour régler la question que la stricte interprétation légale de textes contradictoires.

Telle est aussi notre opinion. Nous pas [illegible] nous ayons une confiance illimitée dans les arbitres qui ont jusqu'à ce jour réglé les frontières du Canada, à commencer par le traité d'Ashburton, passant par l'angle nord-ouest du Lac des Bois, pour finir à la délimitation de l'Amérique Russe; mais le moyen en lui-même est sage. Tout dépend de la nomination des hommes chargés d'agir comme arbitres.

Il y a, si nous ne nous trompons, deux arbitres à nommer dans cette Commission des frontières occidentales d'Ontario: un nommé par la Puissance et le troisième par Ontario.

Nous demandons que le gouvernement d'Ottawa nomme cette fois un Commissaire choisi dans Manitoba. Il nous semble que la Province et tout le Nord-Ouest sont tout particulièrement intéressés à ce règlement qui devra affecter pour toujours et irrévocablement les destinées de l'Ouest de l'Amérique Britannique du Nord. La frontière qui s'arrêterait à l'Ile Royale, dans le Lac Supérieur, la limite d'Ontario, deviendrait par là même un port très-important à Manitoba et à tout le Nord-Ouest pour l'écoulement de ses produits vers l'intérieur du Canada et la mer. On créerait du même coup une province qui serait appelée, dans un temps [illegible], à se placer au premier rang de la Confédération Canadienne et à en [illegible] la gloire et la prospérité. Un certain équilibre politique s'établirait peu à peu entre les provinces, et l'avenir [illegible] certain qu'il est aujourd'hui, se dessinerait sous des couleurs plus gaies.

On semble avoir pour [illegible] certains quartiers de la politique canadienne de créer des provinces qui pourraient devenir importantes; tout pour Ontario et par Ontario; tout pour Quebec et par Quebec paraît être une devise assez générale. Presque rien pour l'avenir; presque aucune visée pour la grandeur et la prospérité communes. On fait de la politique au point de vue mesquin et boutiquier de la défense et de la recette immédiate. Ecrire ou parler autrement le fait passer pour un visionnaire qui n'entend par le premier mot à *la pratique* des choses. Oh! les hommes pratiques, qui nous délivrera de la majorité de cette plaie? Il en faut, sans doute, mais pas trop.

Nous le répétons: la question des frontières d'Ontario intéresse au plus haut point l'avenir du Canada; et nous la signalons à l'attention publique.

Nouvelles Locales.

—La Société de Colonisation déploie beaucoup d'activité; espérons que le succès couronnera des efforts si patriotiques.

—Nous devons rappeler que rien n'est changé dans le paiement des juges par la nouvelle loi.

—La nouvelle pompe de Winnipeg est arrivée; la Corporation l'a fait assurer en arrivant. Nous conseillons aux maisons voisines de faire de même au plus vite.

—Jeudi dernier, 17 février, a eu lieu à la Chapelle intérieure de l'Archevêché de St. Boniface la rénovation des vœux des RR. PP. Oblats et des religieux de cette Congrégation.

Les journaux de Montréal annoncent la mort d'un citoyen éminent, l'Hon. M. C. S. Rodier, catholique connu par sa charité ses libéralités. Les missions de la Rivière Rouge perdent en lui un ami zélé. R. I. P.

—La misère est effrayante dans certaines parties de la province, et le désappointement est grand lorsque l'on apprend que le Comité des Secours a reçu instructions de n'assister personne des plus pauvres, c'est-à-dire des gens ne possédant rien.

—Le Lt. Col. Osborne Smith a invité les membres du Cabinet de Manitoba au dîner du Mess des officiers de la garnison, mardi dernier soir. L'entente cordiale la plus complète règne entre les autorités civile et militaire.

—L'Hon. M. McKenzie a fait dans les Communes l'éloge de l'administration financière de Manitoba sous le gouvernement Davis-Royal, ce qui vaudrait encore mieux que cet éloge parti de si haut, ce serait l'augmentation de la subvention de la Province au chiffre de $100,000.

—Nous apprenons avec plaisir le succès des démarches de M. Lindsay qui organise en ce moment la Société de Construction. Les parts sont de $50.00, payables en 50 versements à une piastre par mois. Nous engageons vivement tous ceux qui veulent économiser à prendre quelques parts.

—La Cour Criminelle, ouverte jeudi le 10 s'est terminée samedi dernier 12. Le seul procès important a été celui de Thomas, sauvage Iroquois, accusé du meurtre de Cornel, à la Rivière au-Rat. Le verdict du jury mixte qui l'a jugé a proclamé sa culpabilité, et M. le Juge McKeagney a prononcé la sentence de mort. Thomas devra subir le terme de son jugement, être pendu le 14 avril prochain.

Nous croyons à une erreur de l'honorable magistrat? Le 14 est le Vendredi Saint; c'est un jour de fête d'obligation, et on ne pend pas plus ce jour-là que le Dimanche.

Nouvelles du Fort Pelly.

Fort Pelly, 3 Février, 1876.

M. le Rédacteur,

L'an dernier à pareille époque je vous faisais part des bonnes nouvelles que nous avions ici en vous communiquant le programme d'une fête que MM. les officiers de la Gendarmerie avaient donnée aux sauvages des environs. Cette année comme les blancs sont assez nombreux pour en valoir la peine ce sont eux qui sont fêtés. Chacun son tour, voici déjà trois soirées que ces messieurs nous donnent.

Les officiers eux-mêmes ont joué l'autre jour un charmant vaudeville "Used up" qui a été parfaitement enlevé. Les principaux rôles remplis par le Dr. Kittson, le Cap. Clarke, le Cap. Walker, les Sous-Inspecteurs McIllree et Dickens, n'eussent pas été mieux interprétés par de véritables comédiens. Les constables Norman et Sutley furent aussi fréquemment applaudis.

Plusieurs jolies chansons furent chantées par le constable Norman et les Sous-Constables Brooks et Weir.

Le Constable Norman est un magnifique baryton; il ne lui manque qu'un peu de feu pour être un très-agréable chanteur, mais son Forgone d'anglais pur sang ne le laisse jamais. Le S. C. Brooks possède une charmante voix de ténor qui sans être très-puissante est bien développée et cultivée. Il rend parfaitement une romance, il a de l'école. Le S. C. Weir a à son service une mémoire superbe; il semble avoir un répertoire inépuisable de chansonnettes comiques qu'il dit très-bien et peut toujours ainsi faire une agréable diversion à d'autres sujets plus sérieux.

M. F. Frichette chanta une parodie de "Malbrough s'en va-t-en guerre," telle que chantée en français par un anglais. Voici le 1er et le 2e couplets:

Mosshie Malbrough il été parti pour la [guerre.]
Boulongdigne li ti ti li ti ta'ne
Savé pas quangs'est va rentrer.

The Trinity passes away
Pentecôte.
Mosshie Malbrough il était pas rentré.
—Et ainsi de suite.

Comme musique il y avait deux violons, une flûte, un étrier, ...pour triangle et un tambour. Oh! Tapage!

Le samedi suivant nous eûmes un concert de nègres. MM. les Gendarmes ont eu l'heureuse idée de ne pas se donner tout-à-fait gratuitement et le produit de leurs recettes est destiné à être distribué aux jouteurs le 24 Mai prochain. Il y aura mât de cocagne, courses etc., et si la population continue à se rendre en masse à la série de concerts etc., qu'il y aura cet hiver il y aura certainement de fort jolis prix.

Les dames des officiers et autres n'ont pas l'air de vouloir faire défaut, nous en avons compté une vingtaine à chaque soirée. Il est malheureux que le local que ces M. ont à leur disposition ne soit pas plus grand.

Le Révérend Père Decorby, de la mission de Qu'appelle est venu l'automne dernier faire une visite aux casernes; va sans dire qu'il a été le bien venu. Il y est resté dix ou douze jours et il a été si touché de voir les officiers [illegible] qu'il leur a envoyé son *harmonium* dimanche dernier. C'est une marque de bonté que ces M. M. n'oublieront certainement pas. A l'avenir, grâce à la générosité du bon missionnaire, la musique sera plus agréable dans les concerts et l'ennui sera banni des longues soirées d'hiver.

J'ai l'honneur d'être,

M. le Rédacteur,

Un Invité.

L'ECHO DU NORD-OUEST.

Suite.

Quand l'aurore commence à paraître, le camp est déjà en mouvement et offre la plus grande animation. Les vieillards amènent en procession la Vestale au temple ou *loge de Médecin*; les jeunes guerriers parés et peints de toutes couleurs suivent et puis le reste du peuple. Le tambour se fait entendre au milieu des chants propres à la circonstance, ainsi que plusieurs détonations de fusil. On introduit la *femme blanche* dans le temple et on la place au milieu, entourée de tous les *hommes de Médecine*, en face des objets sacrés. Le soleil est sur le point de poindre à l'horizon. Tout le monde est dans l'attente; le feu sacré est allumé et alimenté par l'herbe odoriférante, le calumet du soleil est prêt, on l'allume et on le présente aux premiers rayons de l'astre du jour. On crie et on acclame de tous côtés. Après qu'on a déposé la *pipe de Médecin*, on offre au soleil les plats remplis de viandes et de fruits; les parties les plus recherchées de la viande du bison sont présentées avec de grandes cérémonies et longues invocations. C'est alors qu'on est témoin d'une scène bien émouvante et bien digne du caractère sauvage. Une bande de jeunes gens et de jeunes filles s'avancent en chantant la chanson du sacrifice. Ils sont ornés de toutes leurs parures; leur visage est peint une partie en noir et l'autre en rouge. Vous pourriez deviner dans leurs yeux et par leur figure, ce qu'ils viennent faire. Voyez-les se présenter devant le grand-prêtre, mettre solennellement la main sur la pierre sacrée, en indiquant à haute voix combien de phalanges des doigts doivent tomber sous le couteau. On se relève après cette cruelle opération, avec le sourire sur les lèvres et on présente au soleil sa main mutilée et toute sanglante. D'autres forcenés saisissent des flèches et se transpercent la peau sur la poitrine ou la partie charnue des bras. Pendant que ces flèches sont ainsi pendantes et que le sang ruisselle et couvre leurs corps, ils s'offrent au soleil. D'autres trouvant ces sacrifices de trop peu de valeur, se font faire deux incisions sur le dos, y attachent des cordes, retenues dans les traverses de la couverture du temple, et ainsi suspendus, se balancent jusqu'à ce que les parties percées se déchirent et laissent tomber sur le sol le pauvre infortuné presque sans vie. Quelques uns, après s'être fait attacher des lanières dans les chairs du dos, prennent le crâne d'un bison le fixent à l'autre bout de la corde et commencent à traîner ce fardeau, à l'entour du camp, en pleurant, se lamentant et demandant l'assistance du soleil, afin qu'ils soient heureux dans leurs guerres et autres entreprises. Après l'exécution de ces sacrifices sanglants, le grand prêtre prend l'horrible plat, qui renferme les doigts coupés et le présentant au soleil, il fait l'offrande la plus solennelle et la plus précieuse aux yeux de toute la tribu. Voici le commencement de la supplication: "Allons, mon père, prends-nous en compassion! Nous t'offrons ce que nous avons de plus cher, nos corps. Donne-nous la victoire sur nos ennemis. Eloigne de nous les maladies... Conserve-nous les bisons... Epargne nos chevaux, nos femmes et nos enfants." C'est alors que commencent les grandes danses. Un certain nombre ont juré de danser, sauter pendant les trois jours ainsi que les nuits de fête sans boire ni manger et cela dans les grandes chaleurs de l'été. Le plus grand nombre, avant l'expiration de la fête, tombent d'inanition et sont emportés hors du temple. Pendant que les malheureux danseurs sont à se tourmenter, le reste de la multitude fait festin et se repaît. Les guerriers racontent leurs hauts faits d'armes, et étalent avec orgueil, devant leurs compatriotes, les chevelures et les autres dépouilles enlevées à l'ennemi. Pendant tout ce temps, la vestale demeure immobile. Elle est censée dormir et ne pas manger ni boire tout le temps. Cependant les vieux sorciers, lui apportent en secret de quoi se nourrir. Le troisième jour, elle se réveille et raconte son rêve (qui a été préparé d'avance) à toute la multitude. Ce songe mystérieux est interprété par les anciens, et sert de règle de conduite, soit pour la guerre soit pour la chasse, pendant le reste de l'année. Alors la fête est finie et le camp a la permission de se séparer. Telle est la grande fête du soleil, parmi les sauvages des prairies. On aurait pu raconter cette solennité sauvage avec beaucoup plus de détails, mais on a craint de fatiguer le lecteur. En voilà cependant assez pour faire comprendre combien l'esprit du mal sait s'emparer du pauvre infidèle pour se faire adorer par lui. On a dû remarquer avec étonnement le choix de la femme vierge, les jeûnes et les terribles macérations, et tout cela en l'honneur du soleil, objet d'un si grand culte. Ceux qui connaissent les superstions et le culte des anciens payens reconnaîtront plus d'une ressemblance avec les rites et les cérémonies du culte sauvage de ce pays.

2o. *Nipiskewin*. C'est une superstition qui a beaucoup de vogue parmi les sauvages. Elle a pour objet de guérir les malades par des enchantements et cérémonies, plus ou moins burlesques. Se croyant la plupart du temps sous l'influence d'un génie bon ou mauvais, les indispositions et les maladies sont aux yeux des sauvages payens, causées par des sortilèges que leur jettent ceux qui leur veulent du mal. Sans vouloir ici discuter la valeur de ses sorts et l'intervention que le démon peut y mettre, nous dirons que le *Nepiskewin* est un tour de charlatanisme, habilement joué par les prétendus médecins, pour duper leurs compatriotes et se faire payer largement leurs ridicules opérations. Comme nous venons de le dire, les sauvages attribuent leurs maladies à deux causes, l'une naturelle et l'autre surnaturelle. Presque toujours la dernière prévaut. On s'empresse de demander le *Nipiskewiyiniw* (le Médecin) et on lui promet une récompense considérable, s'il veut médeciner le malade. Ne refusant jamais une si bonne occasion, il donne de suite des prescriptions, qu'on se hâte d'accomplir à la lettre. On doit faire sortir de la loge les enfants et les femmes qui ont leurs mois, et on doit transporter dehors tous les objets, qui sont capables d'arrêter les charmes de la médecine. Au son du tambour et avec les accents d'une chanson propre à tel genre de médecine, les sacs mystérieux sont ouverts et on expose à la vue des mortels les fameuses *racines*. Le *Nipiskewiyiniw* les fait bouillir dans une telle quantité d'eau. Pendant cela, il s'approche du patient et conjure la maladie de sortir. Il chante, il crie et il fait toutes sortes de gesticulations. Il fait avaler une potion du breuvage préparé et commence à palper les malades avec anxiété. Enfin il s'écrie qu'il a trouvé le siége du mal. Il se débat comme un énergumène, encourage l'assemblée à chanter et à frapper le tambour plus fort. Il souffle à pleins poumons sur son patient, tout à coup il s'élance sur la partie malade, y applique sa bouche, et après avoir aspiré longtemps, se relève, en crachant avec du sang, tantôt un os aigu ou un morceau de fer, tantôt le bout d'une flèche. "Voilà, disait-il, ce qui devait faire mourir notre parent, mais il vivra à présent." Il ne faut pas oublier de dire que le *conjurant* a eu la précaution et l'adresse de mettre dans sa bouche l'objet qu'il doit tirer du corps du malade et c'est ainsi qu'il dupe ses admirateurs. Ces hommes, après leur conversion, nous racontent les supercheries dont ils ont usé pour en imposer aux ignorants. Si malgré tous ces prodigieux efforts du Médecin, le malade meurt, alors on trouve toujours quelque raison pour plaider en faveur

de la *Medecine*. On n'aura pas purifié la loge, comme il avait prescrit, une personne impure aura assisté à la cérémonie, le malade n'aura pas eu la confiance voulue etc...et puis l'objet malfaisant est rentré de nouveau dans le corps du malade et l'a tué. Ces *Nipiskewiyiniwok* ou *conjureurs* jouissent de beaucoup de considération parmi leurs gens et occupent les premières places dans les Assemblées. On les consulte pour l'explication des songes et ce sont eux qui sont appelés, pour nommer les nouveaux nés. Non seulement on les respecte, mais on les craint beaucoup à cause du grand pouvoir qu'on leur suppose, et dont ils peuvent se servir pour se venger de ceux qui les mépriseraient. Ces *conjureurs* sont les plus difficiles à amener à la foi, à cause du gain qu'ils perdent en abandonnant leur métier, et aussi à cause de la grande répugnance qu'ils éprouvent à être regardés après, comme le commun des mortels. Plusieurs ne croient pas à leurs propres conjurations et ne les conservent que pour le profit qu'ils en retirent. D'autres plus aveuglés et plus simples y croient et invoquent leurs génies, quand ils sont sur le point de tenter quelque guérison.

Les Progres du catholisme.
EN ANGLETERRE.

Le révérend W. A. Johnson, secrétaire du cardinal Manning, vient de publier le *Directory* pour 1876. Ce travail contient des aperçus intéressants sur les progrès du culte catholique en Angleterre depuis le rétablissement de la hiérarchie. Le *Pall Mall* en cite un assez long extrait, sans enthousiasme. Aujourd'hui, en Allemagne et en Suisse, l'amende, la prison, l'amende et l'exil suffisent aux temps de la réforme en Angleterre, elle se montrait plus sommaire et frappait moins hypocritement.

L'ancienne hiérarchie catholique anglaise finit en 1584, avec Mgr. Thomas Watson, évêque de Lincoln, qui mourut en prison. Quatorze ans après, les catholiques anglais eurent pour pasteurs des archiprêtres ; en 1623, Grégoire XII nomma le premier vicaire apostolique.

Des vicaires apostoliques évêques *in partibus infidelium*, gouvernèrent ainsi l'Eglise d'Angleterre jusqu'en l'année 1850, qui vit le rétablissement de l'ancienne hiérarchie catholique par Pie IX

Sous innocent XI, en 1688, l'Angleterre ne comptait que quatre districts ecclésiastiques. Il y a aujourd'hui dans l'Angleterre proprement dite un cardinal archevêque, un archevêque *in partibus*, 16 évêques, 1,772 prêtres, 1,964 églises et chapelles, ces derniers chiffres à eux seuls nous montrent une augmentation de 52 prêtres et de 20 églises sur le chiffre de l'année dernière Il y a en outre en Angleterre 215 communautés d'ordres religieux (en majeure-partie de femmes) vouées à l'éducation des enfans. Les différents diocèses possèdent aussi des colléges, des écoles industrielles, des institutions charitables et des associations religieuses.

En Ecosse, l'ancienne hiérarchie disparut avec James Betoun, archevêque de Glasgow, qui mourut à Paris en 1603, bien que Jacques VI l'eût rappelé à son siége archiépiscopal Depuis, l'Eglise d'Ecosse fut gouvernée par des archiprêtres et des vicaires apostoliques anglais. En 1619, le premier vicaire d'Ecosse fut nommé. Le pays comprenait alors deux districts ecclésiastiques qui, en 1827, furent portés à trois gouvernés aujourd'hui par un archevêque et deux évêques *in partibus*. Les trois districts réunis comptent 244 prêtres et 243 églises.

La hiérarchie d'Irlande est, bien entendu, la plus florissante. Elle s'étend sur quatre provinces chacune gouvernée par un archevêque, et compte aussi à sa tête un cardinal, l'archevêque de Dublin ; en outre les provinces elles-mêmes sont divisées en vingt huit diocèses.

En résumé l'empire de la Grande Bretagne, y compris ses dépendances et ses colonies, compte 12 siéges archiépiscopaux, 71 siéges épiscopaux, 36 vicaires apostoliques et 7 préfectures apostoliques.

Dans la liste des pairs du Royaume-Uni on relève 36 noms de nobles catholiques. La Chambre des communes compte 50 représentants catholiques. Dans l'honorable corps des baronnets, 47 sont catholiques. Enfin l'élément catholique est encore représenté par quelques membres dans le conseil privé de la reine

Nous arrêtons ici ce travail de statistique les chiffres que nous donnons sont assez beaux pour expliquer les déclamations passionnées que la presse d'outre-Manche nous fait parvenir de temps en temps sur les progrès alarmants du catholicisme.

PÊLE-MÊLE

Un garde champêtre surprend un petit gamin en flagrant délit de vol de pommes.

—Votre âge ?

—Huit ans.

—Pourquoi avoir rompu avec un passé jusqu'alors sans tache ?

A PROPOS D'ÉTRENNES.—C'est le 1er janvier 1846, dans les bureaux du *Corsaire* Murger arrive, l'air navré.

—Qu'as-tu donné ce matin à ton concierge ? lui demande quelqu'un.

—Moi, répond avec un sourire attristé l'auteur de la *Vie Bohème*, je lui ai donné la main ; je n'avais que cela sur moi !

—On lit dans le *Monetary times* de Toronto, sur une question pleine d'actualité :

Nous n'avons cessé d'insister depuis plusieurs années sur le fait qu'il y a un trop grand nombre d'hommes qui cherchent à gagner leur vie en achetant ou en vendant des marchandises. L'expérience de chaque année, et spécialement celle de l'année, dernière, a démontré la justesse de nos arguments. Des centaines d'individus sont maintenant insolvables et pauvres qui seraient riches et prospères, s'ils étaient restés sur leurs terres. Il y a des fils de cultivateurs par centaines, qui sont venus s'établir dans les villes ou dans les villages pour y ouvrir des magasins, et qui éprouvent maintenant des désappointement amers, regrettant le jour où ils ont laissé la ferme pour le comptoir. Leurs frères, qui ont choisi une autre vocation, celle de se créer eux-mêmes une position en s'établissant sur les terres nouvelles, sont comparativement des hommes indépendants de fortune, et l'année même qui a balayé les marchands et les commerçants a été pour eux une des meilleurs qu'ils aient vécues."

Le *Propagateur* de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, émet dans un de ses derniers numéros, l'opinion suivante sur le peuple canadien :

" Xavier Marmier, penseur chrétien à la plume d'or, a émis quelque part cette juste et belle idée sur le peuple canadien :

" *La blancheur du lis planté par Cartier sur le sol du Canada n'a point été entaché du sang de l'innocent, et la croix est restée là debout comme un signe de miséricorde.*" Nulle contrée, en effet, ne fut plus pure de toute souillure, de toute trahison. Aucun pays ne brilla par tant d'actes de courage et de vertu. Gentilhommes, négociants, laboureurs, ouvriers, prêtres, religieux, sœurs de charité, tous les citoyens avaient la noble émulation, le désir saint d'occuper utilement leur vie, d'illustrer leur nom, de se dévouer pour le plus grand bien de tous. Même de nos jours, cette cordiale entente pour le pays et Dieu a brillé au Canada, lorsque ses enfants se sont levés et, phalange héroïque, sont allés défendre Pie IX et l'Eglise. Aussi qu'elle leur sied bien cette antique devise de la chevalerie : "*Fais ce que dois advienne que pourra.*"

Un ouragan désastreux a ravagé les Iles Philippines :

Un correspondant de Manille écrit que l'ouragan a causé dans la province d'Albay des inondations qui, en quelques heures, ont emporté des villages. Les victimes atteignent le total effrayant, presqu'incroyable, de 10,000 personnes ! Impossible de calculer le chiffre des troupeaux, des arbres fruitiers, etc., qui sont détruits ; les plantations de chanvre sont ravagées, la culture sera impossible pendant longtemps sur de vastes étendues de terrain.

On a enterré plus de sept mille cadavres ; outre ce millier de victimes, on sait qu'il y en a qui sont ensevelies en grand nombre sous les monceaux de sable apportés par les inondations.

On sait aussi que 2,544 maisons sont détruites, mais il y en a bien d'autres dont l'énumération n'a pas été faite. Pendant l'ouragan, il y a eu plusieurs secousses de tremblement de terre.

GÉANTS.

Dans un mémoire lu par M. Le Cat devant l'Académie des Sciences de Rouen, sur les découvertes de géants des siècles passés, nous empruntons les renseignements suivants qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

Un Géant mesurant plus de 8 pieds, fut montré à Rouen, en 1735 ; l'Empereur Maximin était de cette taille.

Le corps d'Oreste, d'après les Grecs, avait 11½ de hauteur.

Le Géant Ferragus, tué par Orlando, neveu de Charlemagne, mesurait 18 pieds.

En 1500, à Rouen, en creusant le sol, on trouva, dans une fosse, un crâne qui contenait un minot de blé d'Inde ; et sur la tombe il y avait une plaque en cuivre où était inscrits ces mots : " Dans cette tombe reposent les restes du noble et puissant "Seigneur, le chevalier de Ricon Vallemont."

Le 11 janvier 1613, en Dauphiné, en creusant sur les ruines d'un château, dans un endroit appelé le champ du géant, des maçons découvrirent, à la profondeur de 18 pieds, une tombe qui avait 20 pieds de longueur, 12 pieds de largeur et 8 pieds de hauteur, sur laquelle était une pierre grise avec ces mots gravés ; "Theutobocus Rex." A l'intérieur de la tombe, ils trouvèrent un squelette humain, intact, mesurant 25½ pieds de long, 10 pieds entre les deux épaules, et 5 pieds de l'estomac au dos.

La veille de Noël, dans la soirée, un gamin très-pauvrement vêtu âgé d'environ douze ans, passait et repassait devant la vitrine d'un magasin de chaussures qui était sur le point de fermer.

Il regardait avec convoitise, faisant quelques pas comme pour entrer, puis s'éloignant, et on pouvait voir une larme rouler dans ses grands yeux.

Le marchand, surpris de ce manège, va au petit garçon, et le prend par le bras

—Qu'est-ce que tu as à regarder ainsi les chaussures, est-ce que tu veux en acheter une paire ?

L'enfant lève vers lui sa figure douce et franche, mais profondément triste.

—Je ne puis pas en acheter, monsieur, nous sommes très-pauvres. Il n'y a à la maison que ma grand'maman, qui est bien vieille, et ma petite sœur, qui est malade. Petite sœur n'est pas sortie depuis deux mois, et petit Jésus ne pourra rien lui donner ! Est-ce que vous pourriez pas lui prêter une paire de chaussures pour les mettre dans la cheminée ? Je vous les rapporterai, demain, pour sûr !

Le marchand, étonné et ému, fit ce que le petit garçon voulait.

Celui-ci partit enchanté. Le lendemain, il revenait avec les bottines.

—Merci, monsieur, dit au marchand, vous êtes bien bon, mais le petit Jésus nous a tous oubliés, il n'y a rien dans les bottines......il ne sera pas passé par là !

—Allons donc, répond le commerçant en faisant semblant de retirer des chaussures un papier qu'il tenait caché dans sa main tu n'as pas bien regardé !

Et il lui montra une lettre, qu'il déplia et qui était ainsi conçue :

" Votre petit protégé m'intéresse, mais je ferai pour lui et sa sœur ce qu'il faut."

Au bas de cette lettre était le nom d'une dame connue par sa bienfaisance inépuisable, autant que par sa grande fortune.

Les Ecoles du Nouveau Brunswick.

On lit dans le *Morning Freeman*, de Saint-Jean, N.-B :

" Les réunions d'écoles se passent avec plus de calme qu'à l'ordinaire, cette année. Les minorités dans presque tous les districts s'abstiennent de toute tentative de contrecarrer les désirs des majorités, et se soumettent avec la patience qui leur est possible aux injustices qu'elles sont impuissantes à empêcher A Bathurst, on dit que plusieurs personnes opposées au système veulent le mettre à l'épreuve pour voir s'il peut fonctionner avec les modifications offertes par le gouvernement local, et la réunion des écoles a été ajournée en vue d'un compromis de quelque sorte. Un compromis a été tenté, l'année dernière, près de St-Basile et le résultat, paraît-il, n'a pas été satisfaisant pour la majorité catholique, Le *Times*, de Moncton, a craint que l'école ne fut dissoute, et il pense que si la chose arrivait elle provoquerait des représailles là où la majorité est protestante. Le *Times* doit étrangement ignorer ce qui se passe dans toute la province. Il dit avec beaucoup de vérité que " nous n'arriverons jamais à une solution de cette question d'éducation, tant que des deux côtés on ne montrera pas un meilleur esprit." Un correspondant du *News* et du *Telegraph* affirme que l'évêque de Chatham a envoyé une circulaire aux prêtres de son diocèse, leur demandant " de ne faire aucune objection à leurs paroissiens qui se prévaudront de tous les avantages que l'on peut retirer de la loi des écoles." C'est là, sans aucun doute, l'interprétation libre du correspondant de ce qu'il a entendu dire à quelqu'autre. Ce sont les désavantages du système qui le rendent inacceptable en tout temps. Dans quelques jours nous saurons si les modifications proposées ont rendu le système acceptable, dans une certaine mesure dans quelqu'un des districts qui l'ont repoussé jusqu'ici."

Une nouvelle definition du miracle.

Nous lisons dans le *Bulletin* pour 1875 de l'association catholique de St. François de Salles, le trait suivant.

Après un an passé à l'Ecole de Médecine de Paris, un jeune étudiant revenait un dimanche chez son oncle, Curé d'une paroisse de campagne, où tout le monde va à la messe. Le docteur en herbe n'avait pas tardé, à Paris dans un milieu aussi impie qu'immoral, à perdre ses principes religieux Cependant ce jour là il n'osa pas braver le sentiment religieux de toute une paroisse, et il assista à la messe, pour faire comme les autres. Or, il advint que le Curé prêcha sur la divinité de Notre-Seigneur Jésus Christ prouvée par ses miracles. A l'issue de la messe, notre jeune Esculape jugea bon de montrer à son oncle les belles choses qu'il avait apprises dans la capitale " Mon oncle, lui dit-il d'un ton goguenard, et en frichant ses moustaches naissantes, vous avez fort bien prêché, mais je voudrais bien savoir ce que c'est qu'un miracle.—Ah ! tu ne sais pas ce que c'est qu'un miracle, lui répondit le Curé ? mets-toi là devant la cheminée, tourne moi le dos, et je vais te le montrer." Le jeune homme obéit ; en même temps l'oncle lui applique un vigoureux coup de pied ; le neveu bondit porte les deux mains à l'endroit frappé et se retourne en disant : " Mais mon oncle vous me faites mal !—Eh ! mon neveu répondit le Curé, sache que si je ne t'avais pas fait mal, c'eût été un miracle."

Il paraît que le jeune étourdi comprit mieux cette leçon qu'une définition selon les règles de la logique d'Aristote.

Cent ministre et 225,000 anglicans demandent a se separer de l'Eglise episcopaliste.

Sous toutes réserves et sans exprimer notre opinion sur ce que pourraient être les décisions du St. Siége, au cas où il jugerait devoir répondre, nous insérons la dépêche suivante, dit *Le Nouveau Monde*

Nous ne ferons qu'une seule observation ; c'est que le protestantisme se meurt comme religion, et qu'il ne subsiste plus, en Europe, qu'à l'état d'instrument politique contre l'Eglise catholique. C'est pourquoi les âmes pieuses et sincères cherchent dans la vraie religion ce qu'elles ne peuvent plus trouver à aucun degré, dans des Eglises qui renient de jour en jour, le peu de la vérité chrétienne qu'elles avaient gardé à leur origine :

Londres, le 24 Janvier 1876.

Le *Morning Post* de samedi, vingt-deux du courant, a produit une grande émotion dans le monde religieux en annonçant qu' une partie de la fraction extrême de l'Eglise anglicane était en pourparlers directs avec Rome en vue de se séparer de l'Etablissement national.

L'auteur de l'écrit publié dans le *Post*, affirme que *cent* ecclésiastiques ritualistes de l'Eglise établie, auxquels se sont joints *soixante quinze mille* hommes et *cent cinquante mille* femmes ont signé un mémoire au Pape contenant les propositions et la pétition suivantes :

Attendu que nos évêques ont commis un suicide ecclésiastique en reconnaissant l'autorité complète de l'Etat sur l'Eglise ;

Attendu que notre conscience ne nous permet pas de rester soumis à ces pseudo-évêques ;

Attendu que nous reconnaissons le Pape comme chef de l'Eglise de Dieu sur la terre ;

Attendu que nous acceptons tout ce que le Saint Siége enseigne, y compris les décrets du Vatican ;

Attendu que plusieurs d'entre nous ecclésiastiques étant mariés ne peuvent devenir prêtres catholiques, et que beaucoup ne suivraient pas immédiatement ;

Plairait-il à Sa Sainteté consentir à la formation d'une Eglise anglaise unie, comme celle du rite arménien et maronite, en communion avec l'Eglise de Rome, mais avec indépendance nationale ?

Dans le cas où Rome ne reconnaîtrait pas la validité de notre ordination, l'Eglise du Vatican consentirait-elle à une réordination conditionnelle, le Pape accordant une dispense permettant à ceux qui sont mariés de continuer dans les fonctions ecclésiastiques, tandis que ceux qui sont célibataires resteront dans le célibat,—le célibat étant la règle à l'avenir ?

Les pétitionnaires désirent conserver le caractère national de leur culte, sauf que la messe serait dite en latin.

Si ces concessions sont accordées les pétitionnaires se sépareront de l'Eglise établie d'Angleterre et formeront une Eglise anglaise unie, reconnaissant le Pontife romain pour chef suprême.